INITIALES DU MAIRE
S.B
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 20 avril 2018 à 19 h 00 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs, André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston et Yvon Paradis.

Était absent : le conseiller David Zgodzinski.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali.

Étaient aussi présents : madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière et monsieur Joseph Licata, directeur général adjoint.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. François Ghali ouvre la séance et constate le quorum à 19h03.

2018-04-105 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2018 (avec correction pour l'achat de la remorque);

3. CORRESPONDANCE

4. LÉGISLATION

DÉCLARATIONS DU MAIRE

4.1 Rapport du maire et des présidents de comités;
4.2 Déclaration du maire – 22 avril – Journée de la Terre

5. ADMINISTRATION

5.1 Dépôt des rapports des salaires, des achats des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de mars 2018 ;
5.2 Embauche au service de la Sécurité incendie ;
5.3 Embauche des personnes salariées régulières sur appel au service des Travaux publics ;
5.4 Emprunt temporaire – Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut – Règlement 2017-506 – Travaux de remise en état de la chaussée, pulvérisation et renforcement de la fondation, drainage et autres travaux connexes sur une portion de la route Principale entre les

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

secteurs de Laurel et de Saint-Michel ;

5.5 Dépôt des états financiers pour l'année 2017 et du rapport du vérificateur externe ;

5.6 Autorisation de dépenses – mandat de service professionnel pour de la surveillance partielle avec la firme CIMA+ pour la réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale avec Uniroc Construction inc ;

5.7 Autorisation de dépenses – mandat de service professionnel pour de la surveillance partielle avec la firme Arrimage.com pour la réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale avec Uniroc Construction;

5.8 Octroi de mandat – Balayage des voies et des lieux publics municipaux par l'entreprise Balayage régional ;

5.9 Autorisation de dépenses pour le marquage et le lignage des voies et des lieux publics municipaux ;

5.10 Adoption du règlement 2018-527 décrétant un emprunt pour une dépense de 1 200 000 $ remboursable sur une période n'excédant pas 25 ans, pour des travaux de voirie ;

5.11 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Travaux sur le territoire de la municipalité de Wentworth-Nord ;

5.12 Entérinement de dépenses – Travaux de réfection de toiture et de revêtement au Centre communautaire de Wentworth-Nord – Appel d'offres 2017-08-28 ;

5.13 Octroi de mandat – Remplacement de la porte arrière de l'Hôtel-de-Ville – Construction Paul Morin Inc. ;

5.14 Fin de probation de monsieur Jean-Sébastien Parent ;

5.15 Autorisation à la directrice générale et secrétaire-trésorière de présenter au nom de la municipalité, une demande de subvention pour le Programme d'aide à la voirie locale pour l'exercice financier 2018-2019 ;

5.16 Congrès ADMQ 2018

5.17 Participation financière de la Municipalité au Relais pour la vie de la MRC des Pays-d'en-Haut ;

5.18 Résolution d'appui au Camp Péniel dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase IV ;

5.19 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier – ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

5.20 Résolution – Direction du service de l'Environnement ;

5.21 Octroi de mandat – Services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale totalisant plus ou moins 3 393 mètres linéaires – Solmatech Inc. ;

5.22 Octroi de mandat – Société de comptables professionnels agréés Senez de Carufel – audit des états financiers au 31 décembre 2018

5.23 Octroi de mandat – Étude comparative de l'offre des services municipaux – Monsieur Patrice Dupont ;

5.24 Mandat à la directrice des services Comptables d'aller en appel d'offres pour le financement de l'achat de deux camionnettes pour le service des Travaux publics ;

5.25 3e Rendez-vous du développement local et régional (FMQ) ;

5.26 Avis de motion et présentation du projet de Règlement 2018-528 concernant l'adhésion au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., C.R 0-3) ;

5.27 Avis de motion et présentation du projet de Règlement 2018-529 concernant l'imposition des droits de mutations immobilières ;

5.28 Distinction civique honorifique de Wentworth-Nord ;

5.29 Nomination des membres du Comité de sélection du Bénévole de l'année 2019;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

5.30 Résolution d'appui pour l'installation d'un feu de circulation chemin Adam intersection de la route 364 et de la Côte-St-Gabriel à Saint-Sauveur

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-05 et # 2018-06 des pompiers et premiers répondants;

7. TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS

7.1 Adoption du règlement 2018-462-1 régissant la construction et la municipalisation des chemins et la construction des accès à une propriété ;

7.2 Engagement – Permission de voirie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Entretien et raccordement routier ;

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Adoption du règlement 2018-526 – Protection et accès aux plans d'eaux ;

9. URBANISME ET ZONAGE

9.1. Dépôt de la liste des permis émis du 1er au 31 mars 2018 ;
9.2. PIIA 2018-0037 – 1833 chemin Lebeau ;
9.3. PIIA 2018-0038 – ch. du Lac-Gustave
9.4. PIIA 2018-0039 – chemin Mario
9.5. PIIA 2018-0044 – chemin de la Rivière-Perdue
9.6. PIIA 2018-0041 – chemin du Lac-Brewer
9.7. PIIA 2018-0042 – chemin Lundon
9.8. PIIA 2018-0043 – 1874, Notre-Dame-Sud
9.9. PIIA 2018-0001 – chemin du Lac-Farmer (mis à jour)
9.10. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2018-49+8-1 modifiant de zonage 2017-498 ;
9.11. Règlement de remplacement 347-2017 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut ;
9.12. Demande servitude – 1003, Chemin-de-Fer ;
9.13. Frais de parcs et espaces verts pour la demande de permis de lotissement 2018-9002 ;
9.14. Assignation des sièges au CCU ;

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Consultation publique sur l'utilisation des sentiers non-motorisés de la municipalité ;

11. PROJETS SPÉCIAUX

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

2018-04-106

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2018

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2018 en y apportant les corrections suivantes :

À la résolution 2018-03-094, en page 26161, dans le titre, lire : « ...CARGO RWT **7 X 12** » au cinquième paragraphe, à la deuxième ligne, lire : « ... modèle toit plat V-Nose RWT 7 X 12 SA du fournisseur Attaches et Remorques Labelle Inc. Au septième paragraphe, à la deuxième ligne, lire : « ... modèle toit plat V-Nose RWT 7 X 12 pour un montant total de 5 753,12 $ taxes incluses (soumission !71927) ... »

RAPPORT DU MAIRE

M. François Ghali, maire et les présidents des comités présentent un résumé des comités où ils siègent.

DÉCLARATION

22 avril – Jour de la Terre

Donner un nouvel élan au développement durable

Je veux vous parler aujourd'hui de vos habitudes de consommation. Si vous êtes un ami de la planète Terre, si vous voulez laisser à vos enfants et vos petits-enfants un héritage extraordinaire, alors je vous invite à penser vert, c'est-à-dire à recycler, à développer, à bâtir et à consommer de façon durable.

Ce dimanche 22 avril est la Journée mondiale de la Terre. Une journée consacrée depuis 1970 à sensibiliser les gens à leur façon de consommer. Ne pensez vert juste ce dimanche, pensez vert toute l'année parce que le 22 avril n'est qu'un point de repère pour vous sensibiliser durant toute l'année à la fragilité de la terre. Ensemble, sauvons la Planète parce que nous n'avons pas une autre en stock !

On peut tous faire un bout de chemin en modifiant chaque jour nos habitudes de consommation. C'est clair : chacun de vos petits gestes compte pour réduire votre empreinte sur l'environnement. Que ce soit dans vos habitudes alimentaires (réduire les emballages, consommer localement), dans vos déplacements (le covoiturage ou le transport en commun, le transport actif), dans vos habitudes de consommation d'eau ou d'électricité...

En changeant vos habitudes de consommation, vous donnez un nouvel élan au développement durable.

2018-04-107

ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE MARS 2018

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de mars 2018 :

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

FONDS D'ADMINISTRATION 2017		FONDS D'ADMINISTRATION 2018	
DÉBOURSÉS (incompressibles):	118 248.94 $	**DÉBOURSÉS** (incompressibles):	60 326.13 $
Déneigement :	88 278.00 $	Déneigement :	94 236.92 $
Remboursement en capital & Intérêts	7 043.67 $	Remboursement en capital & Intérêts	22 264.51 $
SALAIRES :		**SALAIRES :**	
Salaires nets :	55 463.38 $	Salaires nets :	61 051.71 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	36 709.61 $	Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	59 159.84 $
ACHATS (lot 11):	64 034.54 $	**ACHATS** (lot 11):	65 721.64 $
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT		**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**	
Ordures et recyclage :	123 677.00 $	Ordures et recyclage :	147 457.26 $
IMMOBILISATIONS :		**IMMOBILISATIONS :**	
Année		Année	
Imprimante administration	906.25 $	Remorque voirie	4 979.09 $
Aménagement terrain municipal	1 017.17 $		
Chemin Thurson	17 402.16 $		
Route Principale	1 102.37 $		
Église St-Michel	4 173.25 $		
TOTAL	**518 056.34 $**	**TOTAL**	**515 197.10 $**

2018-04-108 **EMBAUCHE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groux, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'autoriser l'embauche de monsieur Alexandre Servant à titre de pompier au service de la Sécurité incendie.

2018-04-109 **EMBAUCHE DES PERSONNES SALARIÉES RÉGULIÈRES SUR APPEL AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, de procéder à l'embauche des personnes salariées régulières sur appel au Service des travaux publics dont les noms apparaissent au tableau suivant :

Nom	Poste	Statut	# heures/ semaine	Période d'embauche 2018 *avec possibilité de prolongation
Jean Robinette	Chauffeur-opérateur cl. 3	Salarié régulier sur appel	32 h	Du 30 avril au 23 novembre 2018
Vincent Ygorra	Journalier	Salarié régulier sur appel	40 h	Du 30 avril au 23 novembre 2018
Shawn MacDonald	Journalier	Salarié régulier sur appel	40 h	Du 30 avril au 23 novembre 2018
Kevin Cyr	Journalier	Salarié régulier sur appel	40 h	Du 30 avril au 23 novembre 2018
Michael MacDonald	Journalier	Salarié régulier sur appel	40 h	Du 30 avril au 23 novembre 2018
Philippe-Mario Brouillard	Journalier	Salarié régulier sur appel	40 h	7 mai au 23 novembre 2018

Les taux horaires sont établis selon la convention collective en vigueur.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

2018-04-110

EMPRUNT TEMPORAIRE – CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE DES PAYS-D'EN-HAUT – RÈGLEMENT 2017-506 TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, PULVÉRISATION ET RENFORCEMENT DE LA FONDATION, DRAINAGE ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES SUR UNE PORTION DE LA ROUTE PRINCIPALE ENTRE LES SECTEURS DE LAUREL ET DE SAINT-MICHEL

ATTENDU l'adoption du Règlement n° 2017-506 décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de remise en état de la chaussée sur une portion de la route Principale entre les secteurs de Laurel et de Saint-Michel ;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Vicky Lizotte, a approuvé le Règlement n° 2017-506 de la Municipalité pour une dépense et un emprunt 1 417 000 $;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à un emprunt temporaire pour la réalisation de la remise en état de la chaussée sur une portion de la route Principale entre les secteurs de Laurel et de Saint-Michel sur le territoire la Municipalité de Wentworth-Nord ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers que la Municipalité de Wentworth-Nord emprunte jusqu'à concurrence de 100 % du montant décrété par le Règlement n° 2017-506, et que Monsieur François Ghali, maire, et Madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer tous les documents requis par la signature des billets et d'autoriser madame Marie-France-Matteau à faire une demande de marge de crédit temporaire à la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut.

Il est entendu que cet emprunt sera fait à la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut au taux préférentiel.

2018-04-111

DÉPÔT DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2017, ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au Conseil municipal, qui en accuse réception, le rapport des états financiers de l'année 2017, le rapport du vérificateur externe, ainsi qu'un document sommaire. Le tout conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, RLRQ, c. C-27.1.

2018-04-112

AUTORISATION DE DÉPENSES – MANDAT DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR DE LA SURVEILLANCE PARTIELLE AVEC LA FIRME CIMA+ POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE POUR UNE PORTION DE LA ROUTE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté la firme CIMA+ par la résolution 2016-12-382 le 12 décembre 2016, pour la préparation de plans et devis pour la réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale, totalisant plus ou moins 3 393 mètres linéaires ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé le contrat – Appel d'offres no 2017-01-01 – Réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale à Construction Uniroc Inc. par résolution du conseil 2017-10-304, le 2 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE Construction Uniroc Inc. va débuter le chantier de travail au

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

printemps 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+ a fourni à la Municipalité une offre de service en date du 9 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses sont admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, Volet Redressement des infrastructures routières locales (Numéro de dossier RIRL-2016-310) ;

Après discussion sur le sujet, le vote est demandé par le maire François Ghali

Contre : le maire François, Ghali, la conseillère Suzanne Paradis et le conseiller Jean-Luc-Groux.

Pour : les conseillers André Cliche, Eric Johnston et Yvon Paradis

En conséquence,

Cette résolution est rejetée.

2018-04-113

AUTORISATION DE DÉPENSES – MANDAT DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR DE LA SURVEILLANCE PARTIELLE AVEC LA FIRME ARRIMAGE.COM POUR LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE POUR UNE PORTION DE LA ROUTE PRINCIPALE AVEC UNIROC CONSTRUCTION INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé le contrat - Appel d'offres no 2017-01-01 – Réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale à Construction Uniroc Inc. (3 393 mètres linéaires) par résolution du conseil 2017-10-304, le 2 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE Construction Uniroc Inc. va débuter le chantier de travail au printemps 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'envergure nécessite une surveillance quotidienne par un ingénieur civil ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Arrimage.com a fourni à la Municipalité une offre de service en date du 9 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses sont admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, Volet Redressement des infrastructures routières locales (numéro de dossier RIRL-2016-310) ;

Après discussion sur le sujet, le vote est demandé par le maire François Ghali

Contre : le maire François, Ghali et la conseillère Suzanne Paradis

Pour : les conseillers André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston et Yvon Paradis

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil de mandater la firme Arrimage.com afin d'accompagner la Municipalité pour la surveillance quotidienne de chantier ainsi que pour assurer le contrôle qualitatif du projet pour un montant n'excédant pas 13 487, 72 $ taxes incluses ;

Et que la dépense soit imputée à même le règlement d'emprunt numéro 2017-506

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

2018-04-114

OCTROI DE MANDAT - BALAYAGE DES VOIES ET DES LIEUX PUBLICS MUNICIPAUX PAR L'ENTREPRISE BALAYAGE RÉGIONAL

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation no.2018-03-01 a été fait pour obtenir des offres de services pour des travaux de balayage des voies et lieux publics municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité six (6) entrepreneurs et a reçu deux (2) soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est l'entreprise *Balayage Régional* ;

CONSIDÉRANT QUE la portion applicable à la municipalité de Lac-des-Seize-Îles est de 1 031.78 $ plus les taxes et les frais d'administration et de gestion ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'octroyer le mandat pour des travaux de balayage des voies et lieux publics municipaux à l'entreprise Balayage Régional, et d'autoriser la dépense au montant de 23 549,36 $ taxes incluses ;

et que la somme de 1 031.78 $ plus les taxes et les frais d'administration et de gestion qui représente la portion de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles soit facturée à ladite municipalité;

et que les dépenses soient imputées à même le budget du fonds général.

2018-04-115

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LE MARQUAGE ET LIGNAGE DES VOIES ET DES LIEUX PUBLICS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres sur invitation, no. 2018-03-02, a été fait pour obtenir des offres de services pour le marquage et le lignage des voies et des lieux publics municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité cinq (5) entrepreneurs et a reçu trois (3) soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est l'entreprise, Marquage et Traçage du Québec inc.

CONSIDÉRANT QUE la portion applicable à la municipalité de Lac-des-Seize-Îles est de 597,25 $ plus les taxes et les frais d'administration et de gestion ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'octroyer le mandat pour des travaux de marquage et le lignage de certaines voies et certains lieux publics municipaux à l'entreprise, Marquage et Traçage du Québec Inc., et d'autoriser la dépense au montant de 9 512,92 $ taxes incluses;

et que la somme de 597,25 $ plus les taxes et les frais d'administration et de gestion qui représente la portion de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles soit

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

facturé à ladite municipalité ;

et que les dépenses soient imputées à même le budget du fonds général.

2018-04-116

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-527 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR UNE DÉPENSE DE 1 200 000 $, REMBOURSABLE SUR UNE PÉRIODE N'EXCÉDANT PAS 25 ANS, POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE les travaux concernent des dépenses d'infrastructures de voirie ;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 13 avril 2018 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite disposer de fonds pour investir dans les projets d'infrastructures d'urgences ;

ATTENDU QUE le remboursement de l'emprunt est assuré par les revenus de taxes foncières générales appliquées aux immeubles situés sur l'ensemble du territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite avoir la latitude nécessaire pour effectuer des dépenses imprévues pour des travaux de voirie ou des dépenses en immobilisation ;

ATTENDU QUE le niveau de liquidité de la municipalité est relativement bas parce que celle-ci a financé ses projets d'immobilisations passés à même ses revenus de fonctionnement, ses divers fonds ou ses surplus accumulés ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite obtenir des fonds au taux d'intérêt le plus bas possible ;

ATTENDU QUE toute dépense assujettie à cet emprunt doit être au préalable justifiée et autorisée par le conseil municipal au moyen d'une résolution adoptée à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter le Règlement numéro 2018-527 décrétant un emprunt pour une dépense de 1 200 000 $, remboursable sur une période n'excédant pas 25 ans, pour des travaux de voirie.

2018-04-117

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS - TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

CONSIDÉRANT QUE la route Principale traverse la Municipalité de Wentworth-Nord et qu'environ 15,8 km de réseau appartient au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) ;

CONSIDÉRANT QUE la portion de la route Principale qui est sous la juridiction du

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

MTMDET est à plusieurs endroits en mauvais état ;

CONSIDÉRANT QU'à certains endroits, sur la chaussée de la route Principale, il y a présence de cépressions et de bosses importantes ;

CONSIDÉRANT QU'à certains endroits, la configuration de la route Principale comporte des courbes très prononcées et que la courbure du pavage est inexistante ou est en pente inversée ;

CONSIDÉRANT QU'à certains endroits, aux abords de la route Principale il n'y a aucune glissière de sécurité ou sinon, les glissières de sécurité existantes sont très basses ;

CONSIDÉRANT QU'à certains endroits, aux abords de la route Principale, il y a plusieurs arbres ou branches mortes ainsi que de la végétation qui obstruent la vue ;

CONSIDÉRANT QU'à certains endroits, aux abords de la route Principale, les fossés sont inexistants ou à reprofiler ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu plusieurs accidents et incidents directement liés à l'état de la chaussée ou de la configuration de la route ;

CONSIDÉRANT QUE sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord, il y a plusieurs ponts qui sont sous la juridiction du MTMDET ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ponts ont des restrictions importantes sur la capacité portante et obligent certains camionneurs à effectuer des grands détours et/ou à alléger considérablement leurs charges de transport ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 37, chapitre V de la Loi sur la Voirie, aucun travail à l'intérieur de l'emprise de la route Principale appartenant au MTMDET ne peut être exécuté sans l'autorisation du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des éléments ci-haut mentionné représente un enjeu de sécurité, et de développement économique pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal n'est pas satisfait des réparations effectuées sous la responsabilité du MTMDET sur la route Principale ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser le maire, monsieur François Ghali, à adresser une lettre au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour leur demander de nous présenter leur plan d'action et leur engagement afin d'apporter les corrections nécessaires sur leurs infrastructures routières qui sont situées dans la municipalité de Wentworth-Nord.

2018-04-118

ENTÉRINEMENT DES DÉPENSES – TRAVAUX DE RÉFECTION DE TOITURE ET DE REVÊTEMENT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE WENTWORTH-NORD (SECTEUR LAUREL) – APPEL D'OFFRES 2017-08-28

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a octroyé le contrat – Appel d'offres no 2017-08-28 – travaux de réfection de toiture et de revêtement du Centre communautaire de Wentworth-Nord (secteur Laurel) par résolution du conseil 2017-10-290, le 2 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Construction D. Provost a effectué des travaux et a présenté la facture numéro 2189 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Bellemare et Gilbert Architectes a émis une recommandation de demande de paiement DCP-03 ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser une dépense au nom de *Construction D. Provost*, pour un montant de 13 361,70 $ taxes incluses, pour les travaux de réfection de toiture et de revêtement au centre communautaire de Wentworth-Nord (secteur Laurel)

et que les dépenses soient imputées à même le budget du fonds général.

2018-04-119

OCTROI DE MANDAT - REMPLACEMENT DE LA PORTE ARRIÈRE DE L'HÔTEL-DE-VILLE - CONSTRUCTION PAUL MORIN INC.

CONSIDÉRANT QUE ce projet est prévu au programme triennal d'immobilisation pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des prix à deux entrepreneurs ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de mandater Construction Paul Morin Inc. pour procéder au remplacement de la porte arrière de l'Hôtel de Ville (cadrage et accessoires inclus) pour un montant de 3 797,47$ taxes incluses. Les sommes requises pour ce projet seront imputées au fonds de roulement et remboursées dans un terme de 5 ans.

2018-04-120

FIN DE PÉRIODE DE PROBATION DE MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN PARENT

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean-Sébastien Parent a été engagé au poste de contremaître au service des Travaux publics le 24 juillet 2017 (résolution 2017-07-183) ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Parent devait satisfaire une période de probation avant d'être confirmé au poste de « Contremaître au service des Travaux publics » ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de la performance complétée par le directeur général adjoint, son superviseur immédiat, a conclu que la performance de travail dudit employé était satisfaisante.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de mettre fin à la période de probation de Monsieur Jean-Sébastien Parent et de confirmer celui-ci dans la fonction de « Contremaître au service des Travaux publics » au sein de la Municipalité de Wentworth-Nord.

2018-04-121

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE PRÉSENTER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ, UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - EXERCICE FINANCIER 2018-2019

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Sophie Bélanger, à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale *volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale* (PPA-CE) pour l'exercice financier 2018-2019 auprès du bureau du député d'Argenteuil monsieur Yves St-Denis. La demande de subvention sera pour la réalisation de travaux d'amélioration de la route Principale.

2018-04-122

CONGRÈS DE L'ADMQ 2018

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) se déroulera du 13 au 15 juin prochain à Québec;

CONSIDÉRANT QUE le congrès est un lieu privilégié pour la formation de la directrice générale, le partage d'information et le réseautage;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'inscription de madame Sophie Bélanger au congrès de l'ADMQ 2018, au montant de 524$ plus taxes;
DE payer les frais d'hébergement, au montant de 357$ plus les taxes applicables;

ET QUE les frais connexes pour les repas et déplacements lui soient remboursés conformément à la politique en vigueur, sur présentation des pièces justificatives.

2018-04-123

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU RELAIS POUR LA VIE DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

CONSIDÉRANT QUE le Relais pour la vie de la MRC des Pays-d'en-Haut se déroulera le vendredi 11 mai 2018 à la Base de plein-air Bon départ ;

CONSIDÉRANT QUE l'événement se déroule sur le territoire de Wentworth-Nord, et que la Municipalité s'est engagée à fournir gratuitement des employés cols bleus pour aider à la préparation du site le lundi 7 mai 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée à prêter certains équipements pour la mise en place du site et favoriser la sécurité des lieux pendant toute la durée de l'événement;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de bonifier sa participation à l'édition 2018 du Relais pour la vie de la MRC des Pays-d'en-Haut, en contribuant pour une somme de 1 000 $ en Ressources humaines, services et fourniture d'équipements et par un don en argent de 500 $, pour une somme totale de 1 500 $.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

2018-04-124

RÉSOLUTION D'APPUI AU CAMP PÉNIEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE IV

CONSIDÉRANT QUE le Camp Péniel a soumis une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV ;

CONSIDÉRANT QUE le projet soumis par l'organisme permettra d'améliorer de façon significative la qualité des services offerts aux groupes de jeunes et autres usagers qui visitent le Camp chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wentworth-Nord est consciente de l'Importance du rôle de l'activité physique dans le maintien de la santé et du bien-être de la population et qu'elle désire promouvoir les activités récréatives et sportives en pleine nature;

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers que la Municipalité de Wentworth-Nord donne son plein appui au projet « Aménagement récréatif extérieur » soumis, par *L'Association des Églises des frères mennonites de la province de Québec* pour le site du Camp Péniel, pour la demande de subvention soumise au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV.

2018-04-125

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durale et de l'Électrification des transports a accordé une compensation de cent cinquante-six mille six cent vingt dollars (156 620 $) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2018-04-126

DIRECTION DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Emmanuel Farmer, Directeur du Service de l'urbanisme assume l'intérim de la direction du Service de l'Environnement depuis la fin du mois de février 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est satisfait du travail accompli par monsieur

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

Farmer ;

CONSIDÉRANT QUE la préservation de la qualité de notre environnement est primordiale pour les membres du conseil, et qu'à cet effet ceux-ci souhaitent s'assurer que le niveau et la qualité des services offerts au cours des dernières années soient maintenue.

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de nommer Monsieur Emmanuel Farmer, Directeur du service d'Urbanisme et Environnement;
et de mandater le Comité des Ressources humaines et la Directrice générale et secrétaire-trésorière pour réviser les dispositions du contrat travail de monsieur Farmer ;

2018-04-127

OCTROI DE MANDAT - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR UNE PORTION DE LA ROUTE PRINCIPALE DE PLUS OU MOINS 3 393 MÈTRES LINÉAIRES - SOLMATECH INC.

CONSIDÉRANT Qu'à la séance ordinaire du 2 octobre 2017, le Conseil a adopté la résolution no. 2017-10-304 accordant à Construction Uniroc Inc. le contrat de réfection de la chaussée pour une portion de la route Principale, entre les secteurs de de Laurel et de Saint-Michel : (Référence : appel d'offres no. 2017-01-01) ;

CONSIDÉRANT QU'il est prévu que Construction Uniroc Inc. débutera le chantier de travail le lundi 23 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des offres de services à cinq (5) firmes de contrôle des matériaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu quatre (4) offres de services ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Solmatech Inc. a présenté la meilleure offre ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses sont admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local, Volet Redressement des infrastructures routières locales (Numéro de dossier RIRL-2016-310) ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de mandater la firme Solmatech Inc. pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux pour le chantier de réfection de la chaussée, pour une portion de la route Principale entre les secteurs de Laurel et de Saint-Michel pour un montant n'excédant pas 14 390,27 $ taxes incluses;

Et que la dépense soit imputée à même le règlement d'emprunt numéro 2017-506.

2018-04-128

OCTROI DE MANDAT - SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS SENEZ DE CARUFEL – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur André Cliche

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'offre de services de Senez De Carufel, société de comptables professionnels agréés, pour l'audit des états financiers 2018, au montant de quinze mille cinq cent vingt et un dollars et soixante-trois cents (15 521,63 $) toutes taxes comprises, et la proposition pour soutien et formation en comptabilité municipale au cours de l'année 2018 au taux horaire de quatre-vingt-cinq dollars (85 $), plus les taxes applicables

2018-04-129

OCTROI DE MANDAT – ÉTUDE COMPARATIVE DE L'OFFRE DE SERVICES MUNICIPAUX – MONSIEUR PATRICE DUPONT

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite savoir comment se traduit l'offre de services à la population pour des municipalités comparables à Wentworth-Nord;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels, au montant de 2 800$ taxes incluses, déposées le 13 mars 2018 par Monsieur Patrice Dupont;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres de mandater Monsieur Patrice Dupont, pour réaliser une étude comparative de l'offre de services municipaux entre la Municipalité de Wentworth-Nord et des municipalités comparables au montant de 2 800 $ taxes incluses;

et d'autoriser le paiement dudit contrat à même le fonds d'opération.

2018-04-130

MANDAT À LA DIRECTRICE DES SERVICES COMPTABLES D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE FINANCEMENT REQUIS POUR L'ACHAT DE DEUX CAMIONNETTES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le service des Travaux publics doit procéder à l'achat de deux camionnettes ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorise l'achat desdites camionnettes pour un montant maximum de 60 000 $;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a donné le mandat à la directrice des services comptables, madame Marie-France Matteau d'aller en appel d'offres pour le financement de l'achat desdites camionnettes pour un montant maximum de 60 000 $;

CONSIDÉRANT QUE le conseil accepte le plus bas soumissionnaire pour le financement ;

Après discussion, le vote est demandé par le conseiller Yvon Paradis.
Pour : Le maire, François Ghali, la conseillère Suzanne Paradis, et les conseillers André Cliche, Jean-Luc Groux et Eric Johnston.

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil d'autoriser l'achat de deux camionnettes au prix maximum de 60 000 $ et de financer cet achat avec le financement obtenu auprès du plus bas soumissionnaire.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

20 h 10 Suspension de la séance
20 h 12 Reprise de la séance

2018-04-131

3E RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL (FQM)

CONSIDÉRANT QUE le 3e Rendez-vous du développement local et régional se tiendra le mercredi 25 avril prochain à l'Hôtel Delta de Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent que le conseiller André Cliche participe à ce 3e Rendez-vous du développement local et régional offert par la Fédération Québécoises des municipalités du Québec (FQM) ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers d'autoriser l'inscription de Monsieur André Cliche, conseiller district 3, au 3e Rendez-vous du développement local et régional, au montant de 287,44 $ taxes incluses ;

ET QUE les frais connexes pour les repas et déplacements lui soient remboursés conformément à la politique en vigueur, sur présentation des pièces justificatives.

2018-04-132

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-528 CONCERNANT L'ADHÉSION AU RÉGIME DE RETRAITE CONSTITUÉ PAR LA LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX (L.R.Q., C.R 0-3)

Le conseiller Eric Johnston donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, le Règlement no. 2018-528, concernant l'adhésion au régime de retraite constitué par la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q. C.R. 0-3), sera adopté. L'objet du projet de règlement est également présenté.

2018-04-133

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2018-529 CONCERNANT L'IMPOSITION DES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Le conseiller Jean-Luc Groulx donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil municipal, le Règlement no. 2018-529, concernant l'imposition des droits de mutations immobilières, sera adopté. L'objet du projet de règlement est également présenté.

2018-04-134

DISTINCTION CIVIQUE HONORIFIQUE DE WENTWORTH-NORD

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles ont consacré plus de 2 milliards d'heures de travail au Canada en 2017 et que ce bénévolat est évalué à 55,9 milliards de dollars ou 2,6% de notre PIB ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec compte le nombre de bénévoles le plus faible au Canada et que ceux-ci consacrent moins d'heures en bénévolat que partout ailleurs au pays ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Wentworth-Nord désire encourager

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

le bénévolat sur son territoire, reconnaître les efforts des bénévoles qui redonnent à leurs communautés et que leurs gestes altruistes peuvent inspirer d'autres personnes à leur emboîter le pas ;

CONSIDÉRANT QUE presque plus de 90 % des bénévoles sont motivés par leur désir d'aider leur communauté, mais qu'à peine 10 % d'entre eux effectuent plus de la moitié des heures de bénévolat au pays ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Wentworth-Nord désire reconnaître de manière durable les personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour rendre service à d'autres ou à leur communauté ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Wentworth-Nord désire rendre hommage de manière durable et remercier pour leur générosité infinie les personnes qui font preuve d'un dévouement exceptionnel ou d'un courage exemplaire ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Wentworth-Nord désire récompenser ces personnes altruistes au nom de tous les citoyens de cette municipalité parce que leur contribution à la communauté va inspirer d'autres à leur emboîter le pas ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLUTION À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil :

- d'instituer une Distinction civique honorifique annuelle dotée d'une bourse de 500 $ qui reconnaît et salue ceux et celles qui par leur altruisme, leur service dévoué à la communauté ou leur courage exemplaire font honneur à tous les citoyens de Wentworth-Nord ;
- de constituer un Comité de sélection composé du maire de Wentworth-Nord et d'au plus quatre autres personnes nommées (par celui-ci ou) par les membres du Conseil municipal ;
- le mandat des membres du comité de sélection est d'un an, renouvelable pour des périodes maximales de trois ans ;
- le Conseil de sélection étudie les candidatures qui lui sont transmises par un organisme, une association communautaire, une coopérative ou tout autre organisme sans but lucratif ;
- le Comité de sélection choisit parmi les candidatures soumises une (1) seule personne par année digne de recevoir la Distinction civique honorifique de Wentworth-Nord pour sa contribution exceptionnelle, soutenue et non rémunérée à sa communauté ou pour son acte de courage exemplaire ;
- un organisme ne peut soumettre qu'une (1) seule candidature par année accompagnée d'un texte explicatif d'au plus 500 mots (deux pages) ;
- toute personne candidate doit faire la preuve de résider de façon permanente ou temporaire sur le territoire de Wentworth-Nord depuis au moins cinq ans.

2018-04-135

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION DU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Wentworth-Nord a constitué un comité de sélection du Bénévole de l'année ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire nommer les membres du comité de sélection du Bénévole de l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le Maire de Wentworth-Nord est membre d'office du Comité de sélection du Bénévole de l'année ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de nommer les quatre personnes suivantes membres du Comité de sélection du Bénévole de l'année :

Madame Suzanne Paradis
Madame Andrée West
Madame Ginette Millette
M. Joseph Charlebois

2018-04-136

RÉSOLUTION D'APPUI POUR L'INSTALLATION D'UN FEU DE CIRCULATON – INTERSECTON DE LA ROUTE 364 ET DE LA CÔTE ST-GABRIEL À SAINT-SAUVEUR

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue des utilisateurs de la Route 364 et de la Côte St-Gabriel à Saint-Sauveur pour sécuriser cette intersection achalandée, difficile à circuler et dangereuse pour les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est également d'avis que cette intersection est particulièrement dangereuse pour ses usagers ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'appuyer la démarche entreprise par Monsieur Jean-Eric Filion et d'ajouter notre voix à celle des signataires de la pétition citoyenne qui circule actuellement et de demander au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, de procéder à l'installation d'un feu de circulation afin sécuriser l'intersection de la Route 364 et de la Côte St-Gabriel à Saint-Sauveur.

2018-04-137

DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES PÉRIODES DE PAYES # 2018-05 ET # 2018-06 DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par _____, appuyé _____

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter le dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-05 et 2018-06 des pompiers et premiers répondants et d'entériner le paiement des pompiers et premiers répondants pour les interventions suivantes :

Date	Adresse	# d'heures	Montant	Entraide à facturer
1 mars	6531 Principale	3	73.59 $	
2 mars	3494 De L'Église	18	438.42 $	
9 mars	4313 Principale	9	223.68 $	

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

Premiers répondants	304.20 $
Prévention	192.38 $
Divers en caserne	1 132.79 $
- Travail administratif	2 111.28 $
Garde externe	1 035.90 $
Formation premiers répondants	121.68 $
Pratique pompiers	
Formation pompiers	
TOTAL:	**5 633.92 $**

2018-04-138

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-462-1 RÉGISSANT LA CONSTRUCTION ET LA MUNICIPALISATION DES CHEMINS ET LA CONSTRUCTION DES ACCÈS À UNE PROPRIÉTÉ

ATTENDU l'adoption le 12 mai 2016 du règlement 2016-462 établissant des normes techniques à respecter lors de la construction des chemins publics et privés ;

ATTENDU la nécessité de conserver des normes de construction assurant la qualité et la durabilité des chemins publics et privés ;

ATTENDU les coûts importants reliés au respect des normes de construction d'un chemin à municipaliser ;

ATTENDU QUE le Conseil juge pertinent d'avoir des normes qui sont adaptées à la réalité des chemins privés ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, que le règlement no 2018-462-1 amendant le règlement 2016-462 régissant la construction et la municipalisation des chemins et la construction des accès à une propriété, soit adopté.

2018-04-139

ENGAGEMENT – PERMISSION DE VOIRIE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – ENTRETIEN ET RACCORDEMENT ROUTIER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a obtenu une correspondance de la part du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en date du 10 avril 2018;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de s'engager à faire respecter, en tout temps, les procédures et les clauses de la permission de voirie pour tous les travaux de raccordement à une rue ou à un chemin ou pour la remise en état des éléments de l'emprise du réseau du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

2018-04-140

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-526 CONCERNANT LA PROTECTION ET L'ACCÈS AUX PLANS D'EAUX DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ATTENDU QUE le 10 avril 2017, la municipalité de Wentworth-Nord a adopté le règlement numéro 2016-459 concernant la protection et l'accès aux plans d'eau sur son territoire et l'a amendé par le règlement numéro 2017-459-1 ;

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de renforcer les mesures de protection des cours d'eau face à la menace posée par les espèces envahissantes ;

ATTENDU le nombre important de changements apportés au règlement 2016-459 ;

ATTENDU QUE le règlement 2018-526 remplacera le règlement 2016-459 lors de son entrée en vigueur ;

ATTENDU l'adoption du projet de règlement 2018-526 à la séance du Conseil municipal du 16 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, que le règlement 2018-526 soit adopté.

2018-04-141

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 31 MARS 2018

La liste de tous les permis émis du 1er au 31 mars 2018 est déposée.

2018-04-142

PIIA 2018-0037 – AGRANDISSEMENT AU 1833, CHEMIN LEBEAU

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement s'intègre bien au bâtiment existant et qu'il en améliore l'aspect ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de **permis 2018-0024**.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2018-04-143

PIIA2018-0038 – CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN DU LAC-GUSTAVE

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT l'intégration harmonieuse de la construction au terrain et à son environnement immédiat ;

CONSIDÉRANT que la volumétrie du bâtiment a soulevé quelques interrogations, mais que celle-ci a finalement été jugée adéquate ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de **permis 2018-0026**.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2017-04-144 **PIIA 2018-0039 – CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN MARIO**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'intégration harmonieuse au terrain et à l'environnement immédiat, notamment en ce qui a trait au choix des matériaux de revêtement extérieur ;

CONSIDÉRANT que la construction projetée sera un ajout intéressant au secteur ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de **permis 2018-0027**.

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2018-04-145 **PIIA 2018-0040 – CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE-PERDUE**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT la qualité des documents soumis à l'appui de la demande ;

CONSIDÉRANT les gains environnementaux résultant du retrait de l'ancien bâtiment de la bande riveraine du lac Fraser ;

CONSIDÉRANT les doutes soulevés quant à l'utilisation du bleu pour la teinture des murs extérieurs, mais l'acceptation générale que les choix proposés dans la palette de couleurs sont tout à fait sobres et acceptables ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

permis 2018-0033.

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2018-04-146 **PIIA 2018-0041 – AGRANDISSEMENT SUR LE CHEMIN BREWER**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT les améliorations notables aux bâtiments existants qui résulteront des travaux proposés ;

CONSIDÉRANT que le projet d'agrandissement s'intègre bien au bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de **permis 2018-0021**.

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2018-04-147 **PIIA 2018-0043 – CABANE À SUCRE SUR LE CHEMIN LUNDON**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT la grande qualité du projet présenté, son esthétisme et sa simplicité ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de permis **2018-0028.**

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2017-04-148 **PIIA2018-0048 – AGRANDISSEMENT, 1874, NOTRE-DAME-SUD**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT le projet proposé rehausse l'apparence du bâtiment existant ;

CONSIDÉRANT l'utilisation judicieuse de l'un des matériaux du bâtiment existant pour le revêtement de l'agrandissement ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de **permis 2018-0023.**

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2018-04-149 **PIIA2018-001 – CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN DU LAC FARMER**

CONSIDÉRANT l'étude préalable de ce dossier lors de la séance du Conseil du 25 janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT les améliorations apportées au projet, dont l'ajout d'un porche et l'ajout d'un fronton ;

CONSIDÉRANT la meilleure intégration du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur dans le cadre de la demande de **permis 2017-0377**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'accepter le projet du demandeur tel que présenté.

2018-04-150 **ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-498-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-498**

ATTENDU la volonté du Conseil municipal d'augmenter la superficie minimale des lots dans le secteur du lac Pelletier ;

ATTENDU la volonté générale du Conseil de favoriser l'implantation des maisons de plus de 55m2 dans le secteur de Laurentian Acres ;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur du règlement de zonage 2017-498 le 12 décembre 2017 ;

ATTENDU la publication d'un avis public dans un journal distribué sur le territoire de la Municipalité le 28 mars 2018 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 9 avril 2018 ;

Après discussion, le vote est demandé par le conseiller Yvon Paradis.

Pour : le maire François Ghali, la conseillère Suzanne Paradis et les conseillers Eric Johnston, Jean-Luc Groulx
Contre : les conseillers André Cliche et Yvon Paradis

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil, que le deuxième projet de règlement numéro 2018-498-1 modifiant le règlement 2017-498 soit adopté.

2018-04-151

RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT 347-2017 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Pays-d'en-Haut a adopté le 3 octobre 2017 une modification à son schéma d'aménagement et de développement ;

CONSIDÉRANT QUE cet amendement modifie les usages permis sur les terres publiques intramunicipales en introduisant l'affectation multiressources ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage multiressources permet le prélèvement de la matière ligneuse ou du gravier et du sable sur les terres publiques intramunicipales, tout en les rendant accessibles au public pour des fins ultimes de récréation ;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urbanisme 2017-495 et le règlement de zonage 2017-498 ont assigné l'usage conservation aux lots intra municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage conservation est plus restrictif que l'affectation multiressources, ne permettant essentiellement que la conservation et les sentiers récréatifs non motorisés ;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de ne pas modifier le plan d'urbanisme 2017-495 et le règlement de zonage 2017-498 pour tenir compte des modifications adoptées par la MRC des Pays-d'en-Haut à son schéma d'aménagement de de développement.

2018-04-152

DEMANDE DE SERVITUDE – 1003, CHEMIN DE FER

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 1003, chemin de Fer ont construit une nouvelle installation sanitaire sur leur propriété en 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont fait l'objet d'un permis et que les travaux ont été réalisés en conformité avec ce permis ;

CONSIDÉRANT QUE par l'effet de la rénovation cadastrale l'installation sanitaire s'est partiellement retrouvée sur le lot 5 588 796, qui appartient à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT la volonté des propriétaires de normaliser la situation de l'installation septique dans le cadre de la vente de la propriété ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'accorder une servitude aux demandeurs pour régulariser la situation de l'installation septique du 1003, chemin de fer. La totalité des frais reliés à l'octroi de ladite servitude sera à la charge des demandeurs, incluant, sans s'y limiter, les frais de notaires et les frais d'arpentage, le cas échéant.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

SB

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

2018-04-153

FRAIS DE PARCS ET ESPACES VERTS POUR LA DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT 2018-9002

CONSIDÉRANT QUE la demande de permis de lotissement 2018-9002 vise à attribuer un numéro distinct à la partie de lot 18-B-P du rang 1 (secteur St-Michel, intersection Louisa et Mario) ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de lotissement exige une contribution pour fin de parcs et espaces verts de 7%, soit en terrain, soit en argent pour un montant de 1 456 $;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil n'a pas d'intérêt à obtenir du terrain sur ce lot ;

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de demander que les frais de parcs et espaces verts soient acquittés en argent pour un montant de 1 456 $.

2018-04-154

ASSIGNATION DES SIÈGES CCU

CONSIDÉRANT la nomination de nouveaux membres du Comité consultatif en urbanisme à la séance du Conseil du mois de novembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le mandat d'un membre du CCU est d'un maximum de deux ans, mais que celui-ci peut être renouvelable ;

CONSIDÉRANT le règlement 2010-275 établissant les règles de régie interne du Comité consultatif d'urbanisme prévoit que le mandat des membres est de deux ans et que 50% de ceux-ci sont renouvelables à chaque année ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'assigner les sièges du CCU de la façon suivante :

Nom	Secteur	Siège	Début mandat	Fin mandat
Danielle Bourassa	Montfort	1	20-nov-17	20 novembre 2019
Diane Ouellette	Montfort	2	20-nov-17	20 novembre 2018
Chrystel Durivage	Laurel	3	20-nov-17	20 novembre 2019
Claude Millette	Laurel	4	20-nov-17	20 novembre 2018
Céline McSween	St-Michel	5	20-nov-17	20 novembre 2019
William Gagné	St-Michel	6	20-nov-17	20 novembre 2018

2018-04-155

CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'UTILISATION DES SENTIERS NON-MOTORISÉS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les pistes de ski de fond, y compris leurs utilisations hors saison, constituent un atout important pour les résidents de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau des pistes de ski Viking a une présence importante à Wentworth-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE le sentier des Orphelins est un atout récemment complété et important pour notre communauté ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité contient de nombreuses zones de terres de la Couronne qui peuvent être utilisées pour les sentiers ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil s'est engagé à consulter les résidents au sujet de l'utilisation de ces sentiers ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de tenir une consultation publique le vendredi, 8 juin 2018, à 19 h au Centre communautaire Laurel pour discuter des mesures à prendre pour protéger et élargir les réseaux de sentiers afin que les résident de la Municipalité puissent profiter au maximum de ces sentiers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Sophie Bélanger certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 20e jour du mois d'avril deux mille dix-huit.

2018-04-156 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par Jean-Luc Groulx, appuyé par Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de lever la séance ordinaire à 21 h 50 .

François Ghali
Maire

Sophie Bélanger
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030